

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR ANIMATIONS BENJAMINS MINIMES JUJITSU EXPRESSION TECHNIQUE, COMBAT ET NE-WAZA

SAISON SPORTIVE 2023/2024 (DU 01.09.2023 AU 31.08.2024)

1 - DEFINITION

La pratique du Judo-Jujitsu sportif dans les catégories Benjamins Minimes doit permettre d'accompagner les enfants vers la découverte de la compétition dans une atmosphère éducative, et en toute sécurité.

Objectifs recherchés :

- Encourager la participation du plus grand nombre avec un règlement adapté aux catégories d'âge
- Privilégier la sécurité des pratiquants et la convivialité.
- Développer et intéresser à l'arbitrage et aux tâches liées à l'environnement sportif pour les catégories d'âge cadets et au-dessus.

2 - SEXE

FÉMININ ET MASCULIN

3 - ANNÉES DE NAISSANCE :

BENJAMINS ET MINIMES

Cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4 - NATIONALITÉ :

FRANÇAISE OU ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le code sportif

5 - PARTICIPANTS

Ouvertes à l'ensemble des licenciés FFJDA français ou étrangers.

6 - OBSERVATIONS

- Un salut et un échauffement collectif devront être organisés avant le premier tour de la compétition.
- Les règles de bon comportement devront être rappelées avant au moment du salut collectif.
- Un rappel des règles combat et des critères de notation devra être systématiquement fait avant le début des animations.
- Un briefing des juges, arbitres, commissaires sportifs et accompagnants devra être fait avant le début de chaque animation.

7 - FORMULE DE COMPÉTITION

Tableaux avec repêchage systématique, double repêchage ou poules en fonction du nombre de combattants.

Au-delà de 24 combattants, le repêchage intégral ou systématique ne sera pas appliqué. Le double repêchage sera alors mis en place. Accompagnant autorisé.

8 - GRADES-LICENCES-IDENTITÉ-CERTIFICAT MÉDICAL

Benjamins/Minimes :

- En EXPRESSION TECHNIQUE ET COMBAT Ceinture orange minimum.
- En NE-WAZA : Ceinture Jaune minimum
- Deux années de licence FFJDA, dont celle de l'année en cours pour EXPRESSION TECHNIQUE ET COMBAT
- Licence de l'année en cours pour le Ne WAZA
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

EXPRESSION TECHNIQUE

9 - TENUE DES COMBATTANTS

Ils porteront un judogi blanc propre et conforme aux normes précisées dans le code sportif de la F.F.J.D.A.

Le 1er duo appelé portera une ceinture rouge, le 2ème duo portera une ceinture bleue.

10 - CATÉGORIES

Les deux participants d'un même duo devront être licenciés pour l'année en cours dans une association de la même ligue.

Les participant(e)s peuvent s'engager sur l'épreuve en duo Masculin ou duo Féminin et/ou duo Mixte

11 - REGLEMENT

Pour les Benjamins

Chaque duo présentera 3 séries de 2 modules libres (attaques-défenses).

Ordre de passage

- le Couple rouge exécute les 2 techniques de la série A
- le Couple bleu exécute les 2 techniques de la série A
- le Couple bleu exécute les 2 techniques de la série B
- le Couple rouge exécute les 2 techniques de la série B
- le Couple rouge exécute les 2 techniques de la série C
- le Couple bleu exécute les 2 techniques de la série C

A la fin de chaque série réalisée par les deux couples, il y aura une désignation du vainqueur par les juges de chaises et du centre à l'aide d'un drapeau ou palette rouge et bleu.

A l'issue de la rencontre, le couple vainqueur sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de victoire.

Pour les Minimes

Chaque duo présentera 3 modules de défense par séries, en réponse à des situations d'attaques choisies dans les 3 premières séries des 20 attaques imposées.

Les minimes exécutent les séries A - B - C.

Ordre de passage

- le Couple rouge exécute les 3 techniques de la série A
- le Couple bleu exécute les 3 techniques de la série A
- le Couple bleu exécute les 3 techniques de la série B
- le Couple rouge exécute les 3 techniques de la série B
- le Couple rouge exécute les 3 techniques de la série C
- le Couple bleu exécute les 3 techniques de la série C

A la fin de chaque série réalisée par les deux couples, il y aura une désignation du vainqueur par les juges de chaises et du centre à l'aide d'un drapeau ou palette rouge et bleu.

A l'issue de la rencontre, le couple vainqueur sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de victoire.

12 - ARBITRAGE

Le jury est composé à minima d'un juge arbitre central et de 2 juges de chaise ayant les compétences techniques pour juger la catégorie qui effectue la démonstration technique.

Le juge arbitre central annoncera Hadjime avant chaque module. Son rôle est de faire respecter le cérémonial et d'orienter les jeunes compétiteurs sur le tapis. A la fin de la série, les compétiteurs se mettront en position seiza ou accroupi avec un genou levé pour attendre la décision des juges. Le juge arbitre central annoncera «Hantei».

L'arbitre central ainsi que chaque juge désigneront le couple vainqueur de la série en levant un drapeau rouge ou bleu.

A l'issue de la rencontre, l'arbitre désignera le couple ayant au moins 2 séries victorieuses.

Le jugement devra être donné en fonction du réalisme de la défense, de la variété technique, du contrôle des atemis et des projections, des contrôles au sol.

EXPRESSION COMBAT

13 - TENUE DES COMBATTANTS

Ils porteront un judogi blanc propre et conforme aux normes précisées dans le code sportif de la F.F.J.D.A.

Le 1er combattant appelé portera une ceinture rouge, le 2e une ceinture bleue.

Les combattants devront porter des protections souples aux mains, tibias et pieds (1er appelé en rouge, le 2ème appelé en bleu).

L'utilisation du protège-dent est OBLIGATOIRE.

L'utilisation de la coquille est vivement conseillée.

14 - CATÉGORIES DE POIDS

Benjamins

Féminines : -32kg ; -36kg ; -40kg ; -44kg ; -48 kg ; -52kg ; -57kg ; -63kg ; +63kg

Masculins : -30kg ; -34kg ; -38kg ; -42kg ; -46kg ; -50kg ; -55 kg ; -60 kg ; -66kg ; +66kg

Minimes

Féminines : -36kg ; -40kg ; -44kg ; -48kg ; -52kg ; -57kg ; -63kg ; -70kg ; +70kg

Masculins : -34kg ; -38kg ; -42kg ; -46kg ; -50kg ; -55kg ; -60kg ; -66kg ; -73kg ; +73kg

Les organisateurs pourront constituer des groupes de poids sans tenir compte des catégories ci-dessus quand les conditions l'imposeront. Dans ce cas, il conviendra de respecter, dans la mesure du possible, un écart de poids maximum de 10% pour constituer les groupes.

15 - TEMPS DU COMBAT

Benjamins

Féminines et Masculins : 2 minutes Récupération : 4 minutes entre 2 combats

Minimes

Féminines et Masculins : 2 minutes Récupération : 4 minutes entre 2 combats

16 - ARBITRAGE

Pour chacune des catégories d'âge, le règlement se veut éducatif. En effet, les arbitres préviendront une première fois le combattant en lui expliquant la faute. En cas de récidive il sera alors sanctionné (voir ci-après).

RÈGLEMENT POUR LES BENJAMINS

a) Partie 1 : les atemis pied / poing (ATEMIS WAZA)

La zone de frappe pour tous les atemis qu'ils soient directs ou circulaires

du pied ou des mains se situe entre la ligne supérieure des épaules et la ceinture. Tout atemi à la tête et visage sont interdits et sont sanctionnés directement par un CHUI.

Tout atemi contrôlé, sans blocage de la part du combattant adverse, sera valorisé par IPPON s'il s'arrête à moins de 10 cm du combattant adverse. Tout atemi contrôlé, mais jugé trop appuyé par l'arbitre ne sera pas valorisé et sera sanctionné d'un SHIDO.

b) Partie 2 : les projections et amenées au sol (NAGE WAZA)

Après saisie, les atemis sont interdits. Les attaques « à une main » (IPPON SEOI NAGE, KOSHI GURUMA...) seront autorisées dans la mesure où le résultat est immédiat et qu'il n'y a pas de contrainte au niveau du cou de UKE (MATTE immédiat dans les cas inverses). Le positionnement en garde haute est autorisé (sans plier UKE).

Toute saisie encerclant la tête engendrera un MATTE de la part de l'arbitre. Les mains saisies au revers ne doivent pas dépasser la clavicule du combattant adverse.

Les MAKIKOMI sont autorisés à partir du moment où la tête de UKE n'est pas encerclée.

Les SUTEMI, et les attaques avec 1 ou 2 genoux au sol sont interdits.

KAMI BAZANI est interdit et sera immédiatement sanctionné par HANSOKUMAKE.

La saisie des jambes de l'adversaire n'est pas autorisée.

c) Partie 3 : les immobilisations (NE WAZA avec seul les OSAE WAZA)

Seuls les OSAE KOMI sur le dos et le ventre sont comptés selon le règlement F.F.I.J.

Les clés sur toutes les articulations et les étranglements sont interdits. Toute tentative de soumission sera sanctionnée d'un HANSOKUMAKE.

d) Intervention de l'arbitre

L'arbitre doit intervenir pour arrêter toute action qu'il estime dangereuse (possibilité d'arrêter le combat).

RÈGLEMENT POUR LES MINIMES

a) Partie 1 : les atemis pied / poing (ATEMIS WAZA).

Tous les atemis directs ainsi que les atemis circulaires du pied doivent être effectués entre la ligne supérieure des épaules et la ceinture de l'adversaire.

Seuls les atemis circulaires à la tête seront effectués main ouverte. En cas de poing fermé, le combattant sera sanctionné directement par un CHUI.

Tout atemi contrôlé, sans blocage de la part du combattant adverse, sera valorisé par IPPON s'il s'arrête à moins de 10 cm du combattant adverse. Tout atemi contrôlé, mais jugé trop appuyé par l'arbitre ne sera pas valorisé et sera sanctionné d'un SHIDO s'il est porté au corps et d'un CHUI s'il est porté à la tête.

b) Partie 2 : les projections et amenées au sol (NAGE WAZA).

Après saisie les atemis sont interdits. Les attaques « à une main » (IPPON SEOI NAGE, KOSHI GURUMA...) seront autorisées dans la mesure où le résultat est immédiat et qu'il n'y a pas de contrainte au niveau du cou de UKE (MATTE immédiat dans les cas contraires). Le positionnement en garde haute est autorisé.

L'arbitre doit annoncer rapidement « MATTE » quand les 2 combattants sont au corps à corps et qu'il n'y a pas de résultat immédiat (2 à 3 secondes)

=> «prise de l'ours» interdite même mains non jointes.

Formes techniques : les SUTEMI, MAKIKOMI et attaques avec 1 ou 2 genoux au sol sont autorisés. Ils seront valorisés si la projection est contrôlée.

KAMI BAZANI est interdit sera immédiatement sanctionné par HANSOKUMAKE.

La saisie d'une jambe est possible en cas de défense sur atémis. De même, l'attaque en saisissant une jambe de Uke est possible si l'autre main de Tori est posée sur le judogi de Uke.

c) Partie 3 : les immobilisations (NE WAZA avec seulement les OSAE WAZA) Seuls les OSAE KOMI sur le dos et le ventre sont comptabilisés selon le règlement F.F.I.J.

Un OSAE KOMI peut être déclenché lorsque les épaules du combattant adverse sont contrôlées sous la forme de JUJI GATAME mais sans volonté de TORI de tendre le bras de UKE. Toutes formes d'OSAE-KOMI à partir du SANKAKU-JIME sont interdites.

Les clés sur toutes les articulations et les étranglements sont interdits (toute tentative de soumission sera sanctionnée d'un HANSOKUMAKE).

d) Intervention de l'arbitre

L'arbitre doit intervenir pour arrêter toute action qu'il estime dangereuse (possibilité d'arrêter le combat).

NE-WAZA

17 - TENUE DES COMBATTANTS

Ils porteront un judogi blanc propre et conforme aux normes précisées dans le code sportif de la F.F.J.D.A.

Le 1er appelé portera une ceinture rouge, le 2ème portera une ceinture bleue.

18 - CATÉGORIES DE POIDS

Benjamins

Féminines : -32kg ; -36kg ; -40kg ; -44kg ; -48kg ; -52kg ; -57kg ; -63kg ; +63kg

Masculines : -30kg ; -34kg ; -38kg ; -42kg ; -46kg ; -50kg ; -55kg ; -60kg ; -66kg ; +66kg

Minimes

Féminines : -36kg ; -40kg ; -44kg ; -48kg ; -52 kg ; -57kg ; -63kg ; -70kg ; +70kg

Masculins : -34kg ; -38kg ; -42kg ; -46kg ; -50kg ; -55kg ; -60kg ; -66kg ; -73kg ; +73kg

Les organisateurs pourront constituer des groupes de poids sans tenir compte des catégories ci-dessus quand les conditions l'imposeront. Dans ce cas, il conviendra de respecter, dans la mesure du possible, un écart de poids maximum de 10% pour constituer les groupes.

19 - ARBITRAGE

Benjamin/Minimes :

Toutes les clés, étranglements et compressions sont interdits. Cf règlement arbitrage

L'attribution des points pour les OSAE-WAZA, renversements, passage de garde et amenées au sol sont les mêmes que le règlement officiel FRANCE JUDO juniors seniors.

Le vainqueur du combat est celui qui a marqué le plus de point à l'issue du temps réglementaire ou celui qui arrive le premier à 15 points.

20 - TEMPS DU COMBAT

Benjamin(e)s : 2 minutes

Temps de récupération entre 2 combats : 4 minutes Minimes : Féminines et masculins : 2 minutes